L’ordre du jour participatif se trouve sur la plateforme [www.decidonsensemble.tours.fr](http://www.decidonsensemble.tours.fr) dans chaque page des Assemblées de Tours.

Il est étudié à chaque réunion de l’équipe d’animation concerné et notamment lors de la dernière réunion de l’équipe d’animation avant l’organisation d’une réunion plénière d’Assemblée.

L’équipe d’animation a la charge de préparer une réponse qui peut être :

- La priorisation du sujet parmi tous les autres posés et la mise à l’ordre du jour éventuelle d’une réunion plénière d’Assemblée

- Une réponse en ligne de la part d’un membre de l’équipe d’animation si le sujet le permet

Une fois le sujet traité, il est procédé par le Service démocratie permanente à un archivage de celui-ci sur la plateforme.

**Dans chaque espace dédié à l’une des Assemblées de Tours, vous avez la possibilité de soumettre des points que vous souhaitez intégrer à l’ordre du jour des réunions publiques.**

[Espace ordre du jour de l’Assemblée de Tours Nord-Ouest](https://decidonsensemble.tours.fr/assemblies/assemblee-tours-nord-ouest/f/56/)

[Espace ordre du jour de l’Assemblée de Tours Nord-Est](https://decidonsensemble.tours.fr/assemblies/assemblee-tours-nord-est/f/62/)

[Espace ordre du jour de l’Assemblée de Tours Centre-Ouest](https://decidonsensemble.tours.fr/assemblies/assemblee-tours-centre-ouest/f/68/)

[Espace ordre du jour de l’Assemblée de Tours Centre-Est](https://decidonsensemble.tours.fr/assemblies/assemblee-tours-centre-est/f/77/)

[Espace ordre du jour de l’Assemblée de Tours Sud](https://decidonsensemble.tours.fr/assemblies/assemblee-tours-nord-ouest/f/56/)

**Comment déposer une proposition de sujet ?**

* Cliquez sur le bouton vert « Nouvelle proposition + »
* Inscrivez le sujet dans le champ « Titre »
* Dans le champ description, détaillez votre proposition
* Cliquez sur le bouton « Continuer »
* Complétez votre proposition en ajoutant une image et/ou une pièce jointe
* Cliquez sur « Envoyer »

Votre proposition de sujet sera alors publiée et visible de tous les utilisateurs, avec le statut « Proposition déposée ».

**Que devient votre proposition ?**

Une fois votre proposition déposée, elle sera soumise à l’équipe d’animation de l’Assemblée. Le statut de votre proposition sera mis à jour en fonction de l’étape de traitement :

* En vert (Inscrit à l’ordre du jour) : votre proposition fera partie des sujets traités lors d’une réunion publique de l’Assemblée.
* En orange (Demande de précisions) : l’équipe d’animation reviendra vers vous afin de compléter ou de préciser votre sujet.
* En rouge (Proposition traitée) : lorsque la réunion publique traitant de votre sujet sera passée, votre proposition sera classée dans les propositions traitées.

Lors de chaque changement de statut, vous serez informés par une notification (par mail ou sur la plateforme, en fonction de vos choix de profil).